COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 12 OCTOBRE 2022

CP - Accès au cimetière municipal du Ladhof à l'occasion de la Toussaint

Afin de permettre aux familles l'entretien des tombes avant la Toussaint, l'accès en automobile au cimetière municipal de Colmar, rue du Ladhof, sera exceptionnellement autorisé de 8h à 17h :

du jeudi 20 au vendredi 21 octobre inclus,

et

du lundi 24 au mardi 25 octobre inclus.

À noter qu'il sera formellement interdit de stationner sur les pelouses.

L'accès au cimetière sera strictement interdit à tout véhicule du mercredi 26 octobre au mardi 1er novembre 2022 inclus.

Enfin, les horaires du cimetière le mardi 1er novembre 2022 seront les suivants :

- **Secrétariat : de 8h à 12h et de 14h à 17h.**
- **Cimetière : de 7h à 17h.**

CONTACT PRESSE
Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr